PROTOCOLE DE PREFIGURATION ANRU DE LA METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE

Signataires

- L'Etat
- L'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU)
- L'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH)
- La Région des Hauts-de-France
- La Métropole Européenne de Lille (MEL)
- Les communes de Hem, Lille, Loos, Mons en Baroeul, Roubaix, Tourcoing, Wattignies et Wattrelos
- Les organismes HLM : Vilogia, Lille Métropole Habitat (LMH), Partenord Habitat, Logis Métropole, Immobilière Nord Artois (INA), la Société Régionale des Cités Jardins (SRCJ)
- La Caisse des Dépôts

Chiffres clés et quartiers concernés

La Métropole Européenne de Lille (MEL) rassemble 85 communes pour 1,1 millions d'habitants et se situe au sein d'un large bassin de vie européen de 10 millions d'habitants.

La MEL concentre, avec un taux de 18%, la plus forte part d'habitants en géographie prioritaire des grandes métropoles de province derrière Marseille (23%).

La MEL compte 26 quartiers prioritaires pour la politique de la ville (soit 200 000 habitants), dont 9 quartiers concernés par la rénovation urbaine :

Projets d'intérêt national	**Secteur sud - Lille**	**Les Oliveaux - Loos**	**Nouveau Mons**	**La Bourgogne -Tourcoing**	**Roubaix**
Superficie	399ha	21ha	62ha	62ha	666ha
Population 2011	45 020	3 270	9 520	7 120	69 050
Revenu médian 2011	8 500 €	10 300 €	9 200 €	7 400 €	8 000 €

Projets d'intérêt régional	**Lionderie - 3 Baudets - Hem**	**Bois Blanc (Lille secteur ouest)**	**Epidème Villas Couteau - Wattrelos**	**Blanc Riez -Wattignies**
Superficie	103ha	20ha	66ha	27ha
Population 2011	7 870	1 610	4 800	4 050
Revenu médian 2011	9 000 €	7 500 €	10 300 €	10 800 €

Les quartiers dits « nationaux » feront l'objet d'une contractualisation centralisée à l'issue de la phase de protocole. Les quartiers dits « régionaux » feront l'objet d'une contractualisation et d'arbitrages financiers rendus au niveau régional.

Principaux axes du protocole

Le protocole s'intègre comme un des éléments du contrat de ville signé en février 2015. Il a pour objectif de traiter le volet urbain du contrat, dans le respect et en pleine compatibilité avec ses orientations. Il comprend un programme d'études et des opérations de travaux anticipées qui permettront d'aboutir à un conventionnement avec l'ANRU fin 2017. Il contractualise également la prise en charge financière par l'ANRU de fonctionnaires dédiés à la rénovation urbaine dans les collectivités à hauteur de 50% des coûts générés.

Les études retenues couvrent l'ensemble des domaines liés à l'aménagement et à l'habitat, des questions d'urbanisme aux analyses sociales en passant par les questions de développement et de participation. Elles seront complétées dès le début de 2017 par une seconde phase d'analyses dont le contenu sera défini à l'issue de cette première phase dans le double souci de mener des actions de court terme (le temps du NPNRU) et de long terme. En parallèle, une réflexion est menée avec l'Anah sur la question spécifique de l'habitat privé dégradé.

Elles couvrent plus précisément les thématiques suivantes :

- Politique de l'habitat et du peuplement ambitieuse : stratégie de rééquilibrage de l'habitat sur tout le territoire métropolitain et stratégie innovante de peuplement, favorisant les parcours résidentiels à l'échelle intercommunale
- Politiques de l'emploi et du développement économique spécifiquement déclinées de manière à accompagner les quartiers, dans le cadre des projets de renouvellement urbain et dans les territoires avoisinants
- Aménagement et qualité urbaine s'adaptant aux différents contextes des territoires
- Stratégie nouvelle de développement énergétique du territoire
- Charte métropolitaine de gestion urbaine et sociale de proximité
- étude de sécurité et de sureté publique sur Concorde et Tourcoing
- Réflexions d'échelle intercommunale sur la mobilité et le désenclavement, l'accès aux emplois et aux services.
- Analyse sociale des quartiers et politiques de peuplement
- Actions de participation et de mémoires

Financement

- **3,8M€ en conduite d'opération, dont 1,7M€ de subventions de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU)**. Cela représente 18 postes pour la conduite de projet.
- **2,3M€ en études, dont 1M€ de l'ANRU**. Ces études couvrent tous les domaines, de l'urbanisme pur au développement économique en passant par des analyses sur les dynamiques sociales et les actions de participation.
- **2 premières démolitions (dans le secteur 1 – Concorde Wazemmes et dans le secteur 2 Lille Sud) pour un total de 96 logements financés pour 2M€ de l'ANRU**.
- **Au total, cette première phase de protocole mobilise donc déjà 4,7M€ de l'ANRU.** Une deuxième phase du protocole sera établie prochainement.

Un complément de financement sera accordé pour la seconde phase d'études.